



## PRÉFET DU FINISTÈRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 09 février 2024

#### **Interdiction d'une manifestation demain soir à Brest**

Informé d'une manifestation non déclarée à Brest demain, organisée par des acteurs de la mouvance de l'ultra-gauche avec des intentions affichées de troubles à l'ordre public et considérant les très nombreux troubles et dégradations majeures déjà commis par des groupes d'individus de cette mouvance tout au long de l'année, le Préfet du Finistère, Alain ESPINASSE a pris ce jour un arrêté d'interdiction de manifestation et de regroupements dans les secteurs du centre-ville et de la maison d'arrêt de Brest - secteurs qui sont susceptibles d'être visés prioritairement par des actes hostiles.

**L'interdiction de manifestation et de rassemblements sera effective à partir de 17 heures ce samedi jusqu'à dimanche matin. Tout rassemblement qui serait en lien avec cette manifestation sera immédiatement dispersé en tout lieu.**

Par ailleurs, la manifestation projetée étant susceptible, malgré son interdiction, de rassembler de nombreux individus pouvant faire de faire usage d'engins pyrotechniques ou incendiaires de type mortiers, le transport, la vente au détail et l'usage de ces matériels sont prohibés dès ce soir à partir de 19 heures et jusqu'à dimanche matin, à Brest ainsi que sur les axes principaux d'accès (hors des matériels de pyrotechnie).

Lien vers arrêtés :

<https://www.finistere.gouv.fr/contenu/telechargement/61060/466160/file/recueil-29-2024-018-recueil-des-actes-administratifs.pdf>

#### **Contact presse**

#### **Bureau de la communication interministérielle**

Tél : 02 90 77 20 23 / 02 90 77 20 21

Mél : [pref-communication@finistere.gouv.fr](mailto:pref-communication@finistere.gouv.fr)

